

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°05/AONO//INS/CIPM/2025 DU 25 NOVEMBRE 2025 POUR LA SOUSCRIPTION D'UNE POLICE D'ASSURANCE MALADIE GROUPE POUR LE PERSONNEL DE L'INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE (INS), EXERCICE 2026

ADDITIF N°2 :

Le Directeur Général de l'Institut National de la Statistique, Maître-d'Ouvrage, informe les soumissionnaires intéressés par l'Avis d'Appel d'Offres National Ouvert ci-dessus cité des modifications ci-après :

PIECE N°1 : AVIS D'APPEL D'OFFRES (AAO)

15. Critères d'évaluation

15. 1 Critères éliminatoires

Au lieu de :

Note technique inférieure à 80 points sur 100 ;

- 2) Absence de l'agrément CIMA dans les branches concernées ;
- 3) Absence ou non-conformité de la caution de soumission accompagnée du récépissé de consignation délivré par la Caisse de Dépôt et de Consignation et portant la mention manuscrite de l'établissement émetteur, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres à l'ouverture des offres ;
- 4) Absence définitive d'une pièce administrative conforme après un délai de 48 heures ;
- 5) Fausse déclaration, falsification ou substitution des documents ;
- 6) Absence d'un prix unitaire quantifié dans l'offre financière ;
- 7) Toute compagnie ayant fait l'objet d'une exclusion dans la commande publique pour prestations non exécutées ou pour défaillance dans les cinq dernières années ;
- 8) Absence de bureaux directs ou toute autre représentation dans plus de quatre (05) régions du Cameroun
- 9) Absence des états C4 et C11 pour les années 2020, 2021, 2022, 2023 et 2024 dûment certifiés par les services compétents du Ministère en charges des Finances ;
- 10) Présence d'information financière dans l'offre administrative ou technique ;
- 11) Absence des TRD et CCAP paraphés à chaque page, signés, datés et cachetés à la dernière page, signature portant la mention manuscrite (lu et approuvé) avec tampon, nom et qualité du signataire ;
- 12) offre financière anormalement basse (enveloppe inférieure à 95% du budget) ;
- 13) la non-conformité du mode de soumission ;



- 14) de l'absence de la charte d'intégrité datée et signée ;
- 15) l'absence de la déclaration d'engagement au respect des clauses environnementales et sociales datée et signée ;
- 16) Absence de la copie de sauvegarde en cas de dysfonctionnement de la plateforme COLEPS ;
- 17)d mise sous administration provisoire ou de redressement du soumissionnaire par la CIMA.

Lire plutôt :

- 1) Note technique inférieure à 80 points sur 100 ;
- 2) Absence de l'agrément CIMA dans les branches concernées ;
- 3) Absence du cautionnement de soumission timbré et accompagné du récépissé de consignation délivré par la Caisse de Dépôt de Consignation(CDEC);**
- 4) Absence définitive d'une pièce administrative conforme après un délai de 48 heures ;
- 5) Fausse déclaration, falsification ou substitution des documents ;
- 6) Absence d'un prix unitaire quantifié dans l'offre financière ;
- 7) Toute compagnie ayant fait l'objet d'une exclusion dans la commande publique pour prestations non exécutées ou pour défaillance dans les cinq dernières années ;
- 8) Absence de bureaux directs ou toute autre représentation dans plus de quatre (05) régions du Cameroun
- 9) Absence des états C4 et C11 pour les années 2020, 2021, 2022, 2023 et 2024 dûment certifiés par les services compétents du Ministère en charges des Finances ;
- 10) Présence d'information financière dans l'offre administrative ou technique ;
- 11) Absence des TRD et CCAP paraphés à chaque page, signés, datés et cachetés à la dernière page, signature portant la mention manuscrite (lu et approuvé) avec tampon, nom et qualité du signataire ;
- 12) offre financière anormalement basse (enveloppe inférieure à 95% du budget) ;
- 13) la non-conformité du mode de soumission ;
- 14) de l'absence de la charte d'intégrité datée et signée ;
- 15) l'absence de la déclaration d'engagement au respect des clauses environnementales et sociales datée et signée ;
- 16) Absence de la copie de sauvegarde en cas de dysfonctionnement de la plateforme COLEPS ;
- 17) mise sous administration provisoire ou de redressement du soumissionnaire par la CIMA ;
- 18) non-respect du format de fichier des offres.**

PIECE N°3 : REGLEMENT PARTICULIER DE L'APPEL D'OFFRES (RPAO)

Critère essentiels



infos@ins-cameroun.cm
www.ins-cameroun.cm



Rue/Road, 3025, Quartier du Lac
BP/P. O BOX : 134, Yaounde - Cameroon



+237 222 22 28 88
+237 222 22 29 98

Au lieu de :

N°	Critères	Points
1	Présentation générale de l'offre	03
2	Références générales du soumissionnaire,	05
3	Reference spécifique du soumissionnaire dans les risques similaires au cours des trois dernières années	12
4	Description détaillée des garanties offertes	13
5	Modalités de mise en jeu de la garantie	12
6	Couverture des engagements réglementés (CER)	20
7	Couverture de la marge de solvabilité (CMS)	20
8	Cadence de règlement des sinistres au cours des cinq (05) dernières années (2020, 2021, 2022, 2023 et 2024).	10
9	Partenaires techniques à l'étranger et qualité de service	07
	TOTAL	100

Lire plutôt :

Critères essentiels

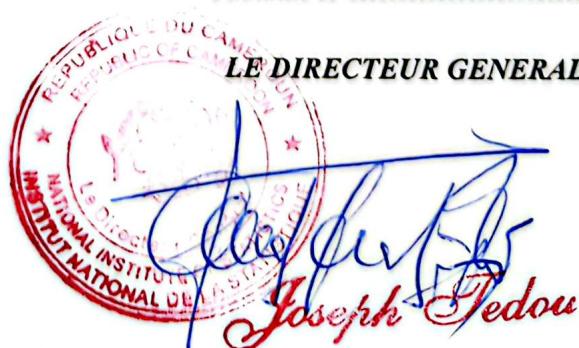
N°	Critères	Points
1	Présentation générale de l'offre	03
2	Références générales du soumissionnaire,	05
3	Reference spécifique du soumissionnaire dans les risques similaires au cours des trois dernières années	12
4	Description détaillée des garanties offertes	13
5	Modalités de mise en jeu de la garantie	10
6	Couverture des engagements réglementés (CER)	20
7	Couverture de la marge de solvabilité (CMS)	20
8	Cadence de règlement des sinistres au cours des cinq (05) dernières années (2020, 2021, 2022, 2023 et 2024)	10
9	Partenaires techniques à l'étranger et qualité de service	07
	TOTAL	100

17 DEC 2025
 Yaoundé le

LE DIRECTEUR GENERAL

Ampliations :

- MINMAP ;
- ARMP ;
- Président CIPM /INS ;
- Affichage/Chronos



infos@ins-cameroun.cm
 www.ins-cameroun.cm



Rue/Road, 3025, Quartier du Lac
 BP/P. O BOX : 134, Yaounde - Cameroon



+237 222 22 28 88
 +237 222 22 29 98